

RELAIS PETITE ENFANCE INFOS

LE JOURNAL D'INFORMATION DU RPE DE LA CC2VV



Septembre

En septembre sapristi,

Les vacances sont finies

Pour les grands et les petits

Qui peint, qui coupe et qui colle ?

Qui dans la farandole ?

Qui chante ré mi fa sol ?

C'est ma maîtresse d'école !

BONJOUR !

PAR ISABELLE KOMIANC - DIRECTRICE

Voici déjà la fin des vacances et la rentrée chez tata ou à l'école, premiers pas chez « nounou » pour certains, nouvel environnement professionnel pour d'autres...Que de changements pour les petits comme pour les grands !

Au relais aussi, la rentrée rime avec reprise des animations et nouveautés à découvrir tout au long de cette année. Au programme, des ateliers certains samedis proposés par vos collègues Marie Christine et Virginie autour d'activités de tissu recyclable à confectionner soi-même.

Des ateliers "Bébé Signe" vous sont proposés en animation au Relais Petite Enfance.

Vous trouverez aussi quelques informations sur votre traditionnelle journée des assistantes maternelles.

Enfin je propose aux assistantes maternelles de réserver dès à présent un agenda nounou 2024, outil professionnel très utile au quotidien.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

A bientôt au relais



Du nouveau sur les bulletins de paie



Le montant net social : une nouvelle mention sur les bulletins de paie

Fin 2023, les bulletins de paie des salariés comporteront une nouvelle information : le montant net social.

Une nouvelle donnée de référence

Le « montant net social » correspond au montant des ressources à déclarer auprès des organismes sociaux pour bénéficier de certaines prestations. Cette donnée apparaîtra sur les bulletins de paie de tous les salariés. Son utilisation sera progressive. Pour les bulletins de salaire réalisés par les services Cesu et Pajemploi, l'information sera disponible fin 2023. Le montant net social sera calculé automatiquement et figurera sur le bulletin de paie sans aucune action à mener de la part de l'employeur.

Une utilisation concrète pour les allocataires du RSA et de la prime d'activité

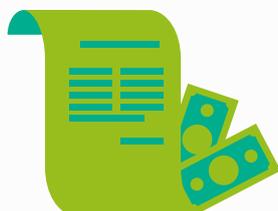
Dès la mise à jour des bulletins de paie, les salariés concernés par le revenu de solidarité active (RSA) ou la prime d'activité pourront renseigner le montant net social sur leur déclaration trimestrielle de ressources destinée à la Caf.

Il s'agit d'une simplification pour les salariés bénéficiaires de ces aides, qui devaient reconstituer eux-mêmes leur revenu à déclarer, ce qui était source d'erreurs ou de non-recours aux droits. Désormais le salarié devra reporter sur sa déclaration trimestrielle des ressources le montant net social indiqué sur son bulletin de paie.

Pour les salariés non bénéficiaires du RSA ou de la prime d'activité

Dans ce cas, l'affichage du montant net social ne sera pas utilisé dans un premier temps. Cependant, il leur sera possible d'utiliser le montant net social pour simuler leurs droits à ces prestations sur caf.fr.

Source : <https://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/cms/sites/pajewebinfo/accueil.html>



Mon Pajemploi au quotidien

Urssaf
Au service de notre protection sociale



Mon Pajemploi
au quotidien

New!



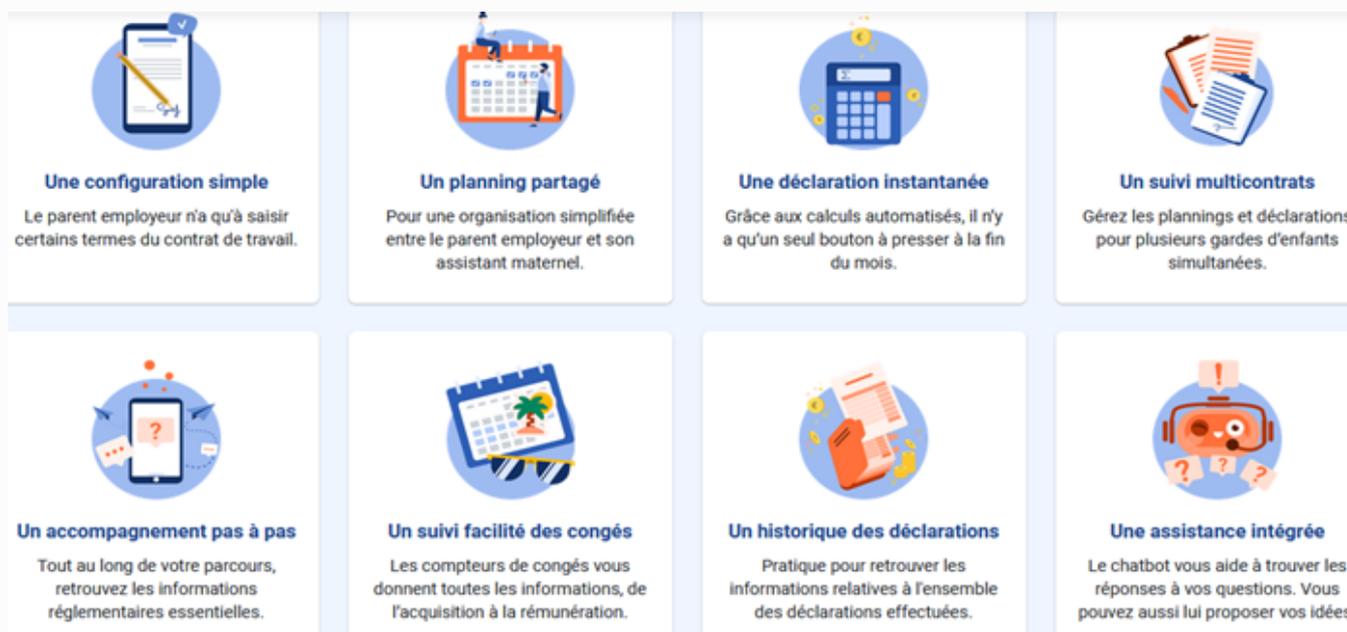
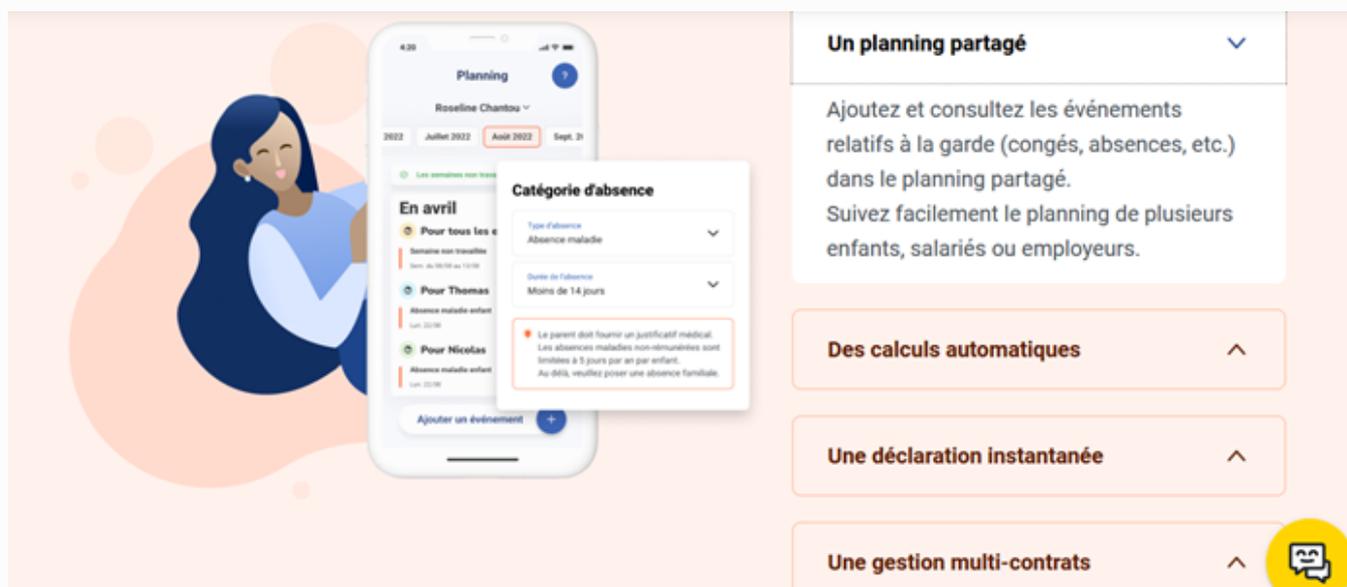
Télécharger dans
l'App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play

Cette application, compatible avec IOS et Android, proposée par Pajemploi, gratuite, est un outil pour :

- accompagner les parents employeurs et leur assistant maternel au quotidien
- leur permettre de suivre les contrats en toute transparence



A ce jour, Mon Pajemploi au quotidien **n'est pas encore compatible pour les contrats avec les gardes à domicile, les CDD, les heures d'accueil variant en fonction des semaines.**

Pajemploi vise à développer progressivement l'application en fonction des remarques et besoins des utilisateurs.

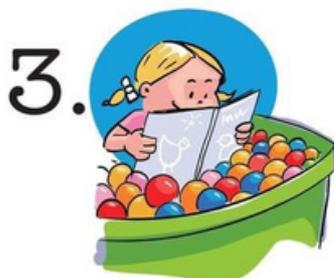


Être libre de circuler et de bouger car c'est comme ça que mon cerveau apprend.

Les droits de l'enfant accueilli chez une assistante maternelle



Être libre de jouer sans que l'adulte ne m'explique comment faire.



Être libre de déplacer, combiner et mélanger tous les jeux.



Être pris dans les bras quand je pleure.



Être aidé tout au long de la journée et pour tout car je suis dépendant.



Être entendu et compris dans mes émotions et dans mon incapacité à les gérer seul.



Être aidé pour m'apaiser car je ne peux me calmer seul.



Ne pas me demander d'attendre, de partager, de comprendre, de réfléchir car je n'en suis pas encore capable.



Ne pas dire de moi que je suis agressif, capricieux car je ne peux pas être doté de ces intentions à mon âge.



Comprendre que je ne peux m'intéresser qu'à moi-même car je suis dépendant et que je ne suis pas encore prêt à me socialiser.



L'adaptation, pour une relation de confiance avec la nounou

Si la séparation est dure pour bébé, elle l'est tout autant, voire plus, pour vous. C'est une évidence, mais faites confiance à votre nounou ! C'est une professionnelle qui connaît son métier. Pour vous rassurer, la période d'adaptation permet de prendre confiance, c'est un moment idéal pour apprendre à se connaître en douceur.

Vous avez accouché il y a à peine trois mois et vous reprenez déjà le chemin du travail. Vous avez choisi votre mode de garde et votre tout-petit va devoir s'habituer à une autre personne, à d'autres habitudes.

Comment ne pas redouter cette première séparation ? « Que ce soit chez une nounou ou à la crèche, l'enfant fait connaissance avec un nouveau lieu par rapport à sa maison. Et comme dans beaucoup de domaines, les bébés savent faire preuve d'une grande adaptabilité, dès lors qu'on sait les écouter et les entourer », rassure Jacqueline Degand, assistante maternelle agréée pendant 27 ans, aujourd'hui à la retraite.

Une adaptation, mais pour qui ?

Faciliter la première séparation parents/enfant, tel est l'objectif de l'adaptation, cette période précieuse qui permet au bébé et à la nounou de s'approprier. « C'est le moment pour l'enfant de s'habituer à un nouveau visage, une nouvelle voix, de nouveaux jeux, une nouvelle cuisine et, bien sûr, à l'absence de ses parents. C'est aussi le moment pour la nounou de se familiariser avec le comportement de l'enfant, son rythme, ses habitudes. Mais c'est surtout le moment pour les parents d'être rassurés de laisser leur tout-petit à une quasi-inconnue », observe Jacqueline Degand. « J'ai laissé mon fils en garde chez une nounou à 9 mois, un âge où il est connu que l'enfant vit mal la séparation. J'étais très anxieuse à l'idée que ça se passe mal, mais la semaine d'adaptation m'a beaucoup mise en confiance », témoigne Michelle, maman de Paul, aujourd'hui 6 ans.

Si elle n'est pas obligatoire, l'adaptation est fortement conseillée : « Cette période, qui est généralement limitée à une ou deux semaines, se fait de façon progressive, de quelques heures au début à une journée entière à la fin », rappelle Jacqueline Degand. Les modalités peuvent être ajustées au fur et à mesure pour s'adapter au rythme de l'enfant.

Le dialogue, la clé de la réussite

Mais comment savoir si l'adaptation se passe bien ? « Personnellement, j'ai beaucoup dialogué avec les parents pour leur raconter la journée de leur petit, explique Jacqueline Degand. Si le bébé a peu dormi, mais qu'il a accepté les bras, ou s'il a peu mangé, mais qu'il a tout de même apprécié son goûter, je leur disais tout. De cette façon, les parents repartaient plus confiants et comprenaient la progression de leur enfant. » D'une manière générale, quand l'enfant continue à manger, à dormir et à jouer correctement, c'est le signe que tout va bien. « Au début, mon bébé pleurait mon départ au travail. Sa nounou a su l'apaiser en s'adaptant à ses besoins et en lui parlant beaucoup. Et après quelques jours de garde, j'ai pu constater qu'il l'accueillait avec un grand sourire le matin », se souvient Michelle. Preuve que la confiance s'est installée et que les parents peuvent aller travailler l'esprit tranquille.

Source : <https://www.caf.fr/allocataires/vies-de-famille/articles/l-adaptation-pour-une-relation-de-confiance-avec-la-nounou>





Motricité libre et activité autonome : libérez les bébés !

Tout au long de sa vie, la pédiatre hongroise Emmi Pikler a démontré l'importance de la motricité libre qui inspire aujourd'hui bon nombre de professionnels de la petite enfance. Libre de ses mouvements, l'enfant nous prouve qu'il est pleinement compétent et autonome. A nous de trouver notre place pour l'accompagner sans interférer dans ses découvertes et son développement.

Ysé est allongée sur le dos sur un tapis. Du regard elle capte les mouvements des arbres par la fenêtre, lève les jambes, s'étire et tente d'attraper ses pieds. D'un mouvement sur le côté elle tente de se retourner mais n'a pas suffisamment d'élan. Elle se contorsionne avant de revenir à ses pieds... Tous ses mouvements ont un sens, et il suffit de l'observer pour constater, de visu, ses progrès jour après jour. Savourant tout le plaisir de la découverte, la petite fille expérimente de manière autonome son corps et son environnement. Car sans avoir besoin de l'intervention de l'adulte, un enfant est capable de franchir seul, à sa manière et à son rythme, toutes les étapes de son développement, de la position sur le dos à la marche assurée selon un ordre génétiquement programmé ; et ce pour son plus grand plaisir.

Cette découverte, nous la devons aux observations scientifiques de la pédiatre et psychopédagogue hongroise Emmi Pikler, alors directrice de l'Institut Lóczy à Budapest, dont les travaux ont profondément changé notre regard sur le développement de l'enfant. Laisser à l'enfant une motricité libre comme elle le préconise, c'est lui permettre totale une liberté de mouvement afin qu'il découvre son corps et son environnement, développe une activité spontanée dans le respect de son rythme d'apprentissage. A la clé, une aisance corporelle parfois étonnante, une excellente capacité à évaluer les risques et à se tirer de situations imprévues, une meilleure confiance en lui...

Compétent, dès les premiers jours

Au quotidien, choisir la motricité libre se traduit simplement par une attitude mûrement réfléchie et un espace, un matériel, adaptés à l'enfant. C'est donc à nous de « composer l'environnement dans lequel il va pouvoir s'appuyer sur ses propres ressources pour faire lui-même » dès son plus jeune âge, explique Julianna Vamos, psychologue et formatrice à l'Association Pikler-Lóczy de France. Oublions le transat, c'est à plat dos sur un tapis ferme mais confortable qu'un nouveau-né sera le plus à même de découvrir le monde qui l'entoure, d'expérimenter ses sensations. Sa tête est au repos, la cage thoracique à plat dégage ses poumons, ses mains et ses pieds sont mobiles, sa colonne vertébrale n'est pas sollicitée.





C'est à la fois le point de départ de ses acquisitions motrices et la position la plus reposante pour lui, à laquelle il reviendra une fois fatigué de ses découvertes. Sa tenue n'entrave pas ses mouvements ; à ses pieds, des chaussons souples et légers. A sa disposition, des petits objets simples et légers, pourquoi pas un tapis composé de différentes textures, et les sons et mouvements de la vie quotidienne autour de lui... Avant qu'il ne soit capable de se déplacer, on évite le mobile ou le portique d'activités qui nous font croire que l'enfant a besoin d'être stimulé. « C'est un objet fatigant, envahissant et permanent auquel l'enfant ne peut échapper, explique Sylvie Lavergne psychomotricienne et formatrice à l'Association Pikler-Lòczy de France. Il propose des éléments qui « jouent seuls » que l'enfant peut difficilement porter à sa bouche, une activité pauvre en fin de compte. De plus un enfant qui a l'habitude du portique n'a pas l'expérience motrice d'aller chercher des objets autour de lui à 180°. »

L'adulte, un observateur vigilant

Le plus difficile pour les pros sera peut-être de ne pas interrompre l'enfant dans son activité spontanée, de ne pas intervenir de façon directe. Il ne faut imposer ni la stimulation, ni l'enseignement, ni une aide qui rendrait l'enfant passif et dépendant de nous. Selon Emmi Pikler, « le seul but des interventions de l'adulte est de maintenir les conditions optimales à l'activité auto-induite des enfants ». Si l'enfant est en difficulté, montre des signes de fatigue ou d'ennui, on cherche à « recréer une situation où il retrouvera soit son bien-être, soit son plaisir à être actif, sans pour autant rompre avec le principe de non-ingérence dans le jeu ».

En voulant se retourner, Ysé se retrouve un peu coincée, le bras sous sa poitrine et commence à pleurer. Après lui avoir laissé le temps de sortir seule de cette position inconfortable, on va faire le minimum nécessaire pour qu'elle retrouve la maîtrise de la situation. Sans la changer de position, sans la tourner sur le ventre ou sur le dos, ceci elle doit le faire seule. On s'interdit aussi de saisir brusquement bébé par l'arrière sans crier gare. « Ce n'est que dans le cas où il est au tout début de l'acquisition d'une nouvelle possibilité motrice qu'on l'aide si nécessaire à retrouver une position bien connue mais jamais une position qu'il ne peut pas trouver par lui-même », rapportent de leur visite à l'Institut Lòczy Geneviève Appell et Myriam David dans leur ouvrage de référence, « Lòczy ou le maternage insolite » (Eres). La place des professionnels est dans l'observation de ses accomplissements que l'on peut commenter à haute voix, pas tant pour le féliciter mais plutôt pour lui faire prendre conscience de lui-même.

Un espace lisible pour une activité spontanée

Plus l'enfant va pouvoir explorer par lui-même, plus il va pouvoir se sentir compétent, développer sa confiance en lui, acquérir une certaine sécurité dans cette liberté qui lui est laissée. Autour de 18 mois, les « jeux libres » occupent rapidement une part importante de ses journées. Jouer sous le regard de l'adulte qui met à sa disposition « en libre-service » le matériel nécessaire qui pourra l'intéresser, à cette période donnée de son développement. L'important, c'est la progression avec laquelle les jeux seront introduits. « Je pense que ça va l'intéresser donc je le mets à sa disposition, sans scénariser ».

Un espace lisible, toujours rangé de la même manière dans lequel il trouvera ses repères. Et s'il y a trop de choses, l'enfant tombe vite dans l'ennui. Là encore, dans le jeu spontané, à nous rester en retrait et dans l'observation. « Quand on conduit le jeu, on fixe nos propres règles afin que le jeu soit intelligible pour nous. On se met à conduire un jeu symbolique qui n'est plus celui de l'enfant. Ce qui est intéressant, c'est d'accueillir sa façon de jouer, de le soutenir, d'être content pour lui et non pas content de lui » souligne Sylvie Lavergne. On occupe ainsi une autre place auprès de l'enfant, sans que notre rôle soit diminué pour autant.



Le laisser construire des bases solides

Nous pouvons en revanche stimuler constamment son activité motrice par la progression des situations et la diversité du matériel mis à sa portée, par le respect du rythme de ses acquisitions : ce qui compte c'est que chacune procède de la précédente, formant ainsi une solide base qui donne à l'enfant une réelle maîtrise et une confiance en lui inébranlable. C'est pourquoi l'enfant n'est jamais mis dans une situation dont il n'a pas encore le contrôle par lui-même. Au quotidien, c'est donc ne pas mettre l'enfant en position assise avant qu'il ne sache s'y mettre seul, ne pas le hisser en haut du toboggan avant qu'il sache y monter, laisser l'enfant monter l'escalier et franchir les obstacles à sa manière en restant derrière lui pour le sécuriser, ne pas l'aider à marcher en lui tenant les bras en l'air, ou a défaut le plus bas possible etc. Des attitudes adoptables au quotidien en mode réflexe, à la maison comme dans un accueil collectif.

Tout se passe dans les temps de soin

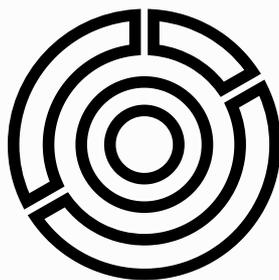
Pratiquer la motricité libre au quotidien, c'est aussi demander à l'enfant une coopération active aux gestes nécessaires pour les soins. C'est à dire utiliser ses gestes spontanés pour l'habiller, lui demander d'avancer sa main pour enfiler son vêtement ou bien de lever ses jambes pour le change, et attendre son mouvement. « L'enfant grandissant, devient de plus en plus conscient de cette coopération qui à un moment devient volontaire » remarquent Geneviève Appell et Myriam David.

D'ailleurs, « pour accompagner l'enfant dans son développement, le laisser construire ses capacités propres, on va le soutenir tout particulièrement dans ses temps de soin, de change, de toilette, explique Sylvie Lavergne. En prenant le temps de d'échanger, de saisir son regard, de lui montrer ce que l'on fait. C'est cette conversation active et essentielle qui le renforce, le nourrit et qu'il réutilise après, seul sur son tapis, dans son jeu. » C'est pourquoi un moment de soin doit être préservé, ne doit pas être interrompu, même par une collègue pourtant bienveillante.

Pour aller plus loin :

- *Lòczy ou le maternage insolite, de Myriam David et Geneviève Appell, Editions Eres*
- *Porter le bébé vers son autonomie, Anna Pinelli, Editions Eres*
- *Association Pikler- Lòczy de France*
- *Film - Le monde caché des bébés - Bouger (Point du jour).*
- Film - La motricité libre, bien dans son corps bien dans sa tête (Préparons demain)

Source : Les pros de la Petite Enfance



Commande des agendas 2024

PARENTS et ASSISTANTS MATERNELS

Contactez le Relais
pour réserver gratuitement
L'agenda des nounous pour l'accueil de 4 ou 6 enfants
Ou l'agenda des bout'choux (pour les parents) .

Jusqu'au lundi 16 octobre 2023

Dans la limite d'un par personne quel que soit le modèle choisi.

A retirer courant du mois de décembre aux permanences de Montenois,
L'Isle-sur-le-Doubs et Rougemont



5ème édition de la journée nationale des assistantes maternelles

Nous vous concoctons une journée placée sous le signe du bien-être, de la convivialité et de la détente.

Réservez dès maintenant la date du **SAMEDI 25 NOVEMBRE** :

Le matin vous pourrez découvrir différents ateliers :

Fit'Yoga
Danse orientale
Yoga du rire
Atelier style vestimentaire

Le midi des plateaux-repas seront servis et vous pourrez ensuite profiter d'une animation détente avant l'atelier de l'après-midi.

L'après-midi vous pourrez choisir un atelier créatif parmi les suivants :

Reliure orientale
Porte Bonheur
Poterie
Aromathérapie

Pour rappel cette journée est financée par les relais petite enfance de PMA et de la CC2VV, seul le repas est à votre charge.

Comme chaque année le nombre de places sera limité par relais.

Encore un peu de patience et le programme complet de la journée ainsi que les horaires définitifs vous arrivent bientôt .



Atelier Tissus

Mesdames,

Le Relais Petite Enfance vous propose de se retrouver une fois de plus autour des compétences de deux de vos collègues.

Les samedis Samedi 23 septembre et 7 octobre de 9h-12h

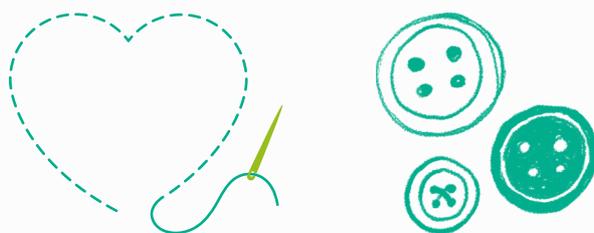
Marie-Christine et Virginie proposent de vous accompagner dans la fabrication de lingettes et d'essui tout (réutilisable).

Si vous avez une machine à coudre je vous invite à l'apporter le jour des ateliers .

Le Relais Petite Enfance fourni le matériel (tissu , cordelette ...)

Nous en profiterons pour participer au spectacle de Noel en partenariat avec la micro crèche en fabricant des petits pochons pour mettre des friandises à distribuer lors de la fête de Noel.

Si vous êtes intéressées, merci de vous inscrire auprès du Relais Petite Enfance au plus vite.



Atelier "Bébé signe"

Le Relais Petite Enfance vous propose 4 ateliers "bébé signe », animés par Carine Laurent des ateliers de la famille de 45 minutes environ pour les enfants et les professionnelles.

•28 septembre

•5 octobre

•30 novembre

•21 décembre.

Les thèmes abordés sont :

Les besoins de bébé,

Le quotidien,

Les repas

Les émotions.

Places limités sur inscription au rpe@cc2vv.fr

Bricolage de la rentrée

Matériel

Feuille verte ou blanche, 1 Rouleau de papier toilette, feuilles ramassées et séchées ou à colorier

Colle, ciseaux, peinture, pinceaux

1 œil mobile, 1 feutre noir, 1 bande de papier noire

Réalisations

Prendre une feuille verte ou peindre la feuille blanche selon le goût des enfants.

Laissez sécher.

Peindre le rouleau de papier toilette en marron (ou autre couleur). Laissez sécher.

Ensuite, découper 7 bandes de

1cm de large dans le rouleau.

Coller les feuilles séchées ou coloriées sur le bas de la feuille.

Dessiner la tête du hérisson sur une feuille blanche et la coller. Coller les pics des hérissons selon l'image avec les 6

morceaux. La dernière bande est à divisée en 2 pour faire les petites pattes du hérisson. Coller le tout.

Pour le nez, vous pouvez coller une bande de papier noire enroulée ou un pompon noir ou une boule de crépon....

Ajouter un œil mobile et dessiner la bouche.



Activité : "La malle aux jeux"

Vendredi 6 octobre 9h30

Animation à la bibliothèque de l'Isle-sur-le-Doubs.

Evelyne va nous faire découvrir une malle spéciale Petite Enfance proposée par la médiathèque départementale. :

Où est-ce que j'habite, A la ferme, La loco des couleurs, Doudou, Pyramide d'animaux, Puzzle géant, Blanche-Neige, Le roi sommeil, Le chat assassin à la chasse, Pouss'poussins, The avengers (Puzzle 3D).

Inscription au Relais Petite Enfance avant le 2 octobre

rpe@cc2vv.fr ou 06.71.95.64.78



Calendrier animation Septembre-Octobre

avec le Relais
Petite
Enfance

8 Septembre :

Animation, RPE de
L'Isle-sur-le-Doubs
9h00-10h30

14 Septembre :

Eveil musical, salle
Simone Veil de
L'Isle-sur-le-Doubs
9h15-10h15

15 Septembre :

Eveil psychomoteur,
salle Simone Veil de
L'Isle-sur-le-Doubs
9h30-10h30

21 Septembre :

Animation
Rougemont, salle de
l'Houtau
9h30-11h00

22 Septembre :

Yoga bébé, salle
Simone Veil
de L'Isle-sur-le-
Doubs
9h30-10h30

28 Septembre :

Animation (Bébé
signes) RPE de
L'isle-sur-le-Doubs
9h30-10h15 (**sur
inscription**)

29 Septembre :

Le temps des
histoires, RPE de
L'Isle-sur-le-Doubs
9h30-10h30

5 Octobre :

Animation (Bébé
signes) RPE de
L'isle-sur-le-Doubs
9h30-10h15 (**sur
inscription**)

6 Octobre :

Animation (La malle
aux jeux),
médiathèque de
L'Isle-sur-le-Doubs
9h30-10h15

12 Octobre :

Eveil musical, salle
Simone Veil de
L'Isle-sur-le-Doubs
9h15-10h15

13 Octobre :

Eveil psychomoteur,
salle Simone Veil de
L'Isle-sur-le-Doubs
9h30-10h30

19 Octobre :

Animation
Rougemont, salle de
l'Houtau
9h30-11h00

20 Octobre :

Yoga bébé, salle
Simone Veil
de L'Isle-sur-le-
Doubs
9h30-10h30

ADRESSES ET NUMÉROS UTILES

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DOUBS
www.caf.fr 0820 25 25 30
3 RUE L. BLUM 25216 MONTBÉLIARD
2 RUE D. PAPIN 25000 BESANÇON

URSSAF
MONTBÉLIARD/BELFORT
12 RUE STROLTZ 90020 BELFORT CEDEX
0 820 39 59 09
www.belfort.urssaf.fr
URSSAF
2 RUE D. PAPIN 25037 BESANÇON CEDEX
0 820 39 52 21
www.urssaf.fr

CENTRE PAJEMPLOI
43013 LE PUY-EN-VELAY
0 820 00 72 53
www.pajemploi.urssaf.fr

IRCEM (RETRAITE, PRÉVOYANCE, DIF...)
0 980 980 990
www.ircem.com

PÔLE EMPLOI
www.pole-emploi.fr
MONTBÉLIARD
SERVICE EMPLOYEUR 0 826 08 08 90
ACCUEIL ALLOCATAIRE 39 49
BESANÇON
ACCUEIL ALLOCATAIRE 39 49
SERVICE EMPLOYEUR 0 826 08 08 25

DREETS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE : 03 63 01 70 00

Permanences : accueil sans rendez-vous ou par téléphone :

Mardi * 8h/10h Mairie MONTENOIS
* 13h30/15h30 : - 1^{er} et 3^{ème} ème CMS CLERVAL **uniquement sur rendez-vous**
14h/16h : - 2^{ème} et 4^{ème} à Pôle de proximité-ROUGEMONT

Mercredi : 8h30/11h30 → Relais L'Isle-sur-le-Doubs

Vendredi : 13h30/16h30 → Relais L'Isle-sur-le-Doubs **uniquement sur rendez-vous**

Le relais est un service gratuit géré par la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes .
Il fonctionne grâce au soutien financier de la CAF, du Conseil Départemental du Doubs et des communes partenaires.

RELAIS PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL

23 Quai du Canal
25250 L'Isle-sur-le-Doubs
06.71.95.64.78
rpe@cc2vv.fr

Adresse postale :
CC2VV- Service RPE
19, Avenue Gaston RENAUD
25340 Pays-de-Clerval



IntraMuros

Communauté
2 vallées vertes
de Communes

Doubs
le Département



Intercommunalité
amie
des enfants

unicef
pour chaque enfant

